

**Réunion du Conseil d'administration de l'ACCP
Le 18 avril 2013
Téléconférence
de 13 h à 13 h 50 (HNE)**

NOTE : These minutes were translated from the original minutes which were recorded in English.

Présences : Lorna Martin (Chair), Miriam Duff, Erin Crossland, Beth Robinson, Michel Lefebvre, Sara Holland, Marie Cardinal-Picard, George Dunne, Beatrice St. Amand-Doepker, Deborah Wood Salter, Barbara MacCallum (Secretary)

Excusés : Serge Hall, Ron Lehr, Blythe Shepard, Lilli Janzen, Trish McCracken

Mot de bienvenue

- Lorna souhaite la bienvenue à tous et les remercie d'être présents à la réunion.

Ordre du jour

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 21 février 2013
3. Conflit d'intérêts
4. Éléments d'information
5. American Counseling Association
6. Accréditation des agences
7. Propositions concernant la certification
8. Résultats du recrutement aux postes de président et de membres des comités de déontologie et de certification
9. Rappels
10. Prochaine réunion
11. Clôture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que présenté.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Marie Cardinal-Picard.
ADOPTÉE.**

2. Adoption du procès-verbal

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 21 février 2013, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

3. Conflit d'intérêts

Toutes les personnes présentes ont confirmé qu'aucun des sujets inscrits à l'ordre du jour ne les mettaient en situation de conflit d'intérêts sauf Beth Robinson et George Dunne qui ne voteront pas sur la proposition du président du comité de déontologie car ils font tous deux partie de ce comité.

4. Éléments d'information

Gouvernance

- La version révisée des règlements généraux de l'ACCP a été mise en ligne sur le site web et les membres ont été informés.
- Elle sera soumise à l'approbation de l'AGA.
- On expliquera également la Politique relative aux autochtones lors de l'AGA.

International Association for Counselling (IAC)

- L'ACCP s'associe à l'IAC pour la tenue de son Congrès 2014.
- Lorna a rencontré Dione Mifsud (président de l'IAC) pour examiner les protocoles et les procédures.

Nouvelles du Conseil transitoire (Ontario)

- La période de consultation officielle concernant le plus récent Projet de réglementation de l'inscription s'est terminée le 25 mars 2013.
- Le 5 avril 2013, le CT a tenu une assemblée extraordinaire de 1,5 heure pour passer en revue la plus récente version des règlements et l'approuver.
- Les règlements ont alors été transmis au ministère ontarien de la Santé et des Soins de longue durée.
- On prévoit leur adoption en date du 1^{er} avril 2014.

Sondage au Québec

- Le Projet de loi 21 (Permis de psychothérapie) en est maintenant au stade de la réception des demandes.
- Certains renseignements empiriques semblent indiquer que les membres éprouvent de la difficulté à obtenir le permis, mais nous ne possédons aucune données quantitatives à cet égard.
- On a rédigé un sondage qui fut adressé aux membres du Québec, afin de connaître leur expérience et de recueillir des données sur les effets du processus de demande de Permis de psychothérapie dans le cas des CCC.
- Nous sommes encore à la collecte des données.
- Jusqu'à présent, 31 membres ont répondu.

Certificat de supervision

- La première cohorte sera diplômée en mai 2013.
- On a rédigé un sondage qui fut adressé aux finissants afin de recueillir de l'information au sujet de leur expérience dans le cadre du cours (démarche distincte des évaluations standard menées par l'université).
- Le Siège social affectera un Registraire à l'examen des candidatures au titre de CCC-S.
- INFORMATION CONFIDENTIELLE : L'ACCP est actuellement en pourparlers avec l'OCCOQ en vue d'offrir le cours en français.
- Louis Cournoyer (ancien membre du CA de l'ACCP) est pressenti comme formateur.
- Les détails seront conclus en avril et mai 2013.

- Beth Robinson présentera un atelier lors du pré-congrès du Congrès Annuel 2013 de l'ACCP à Halifax sur le sujet de la supervision.
- D^{re} Kim Hollihan se joindra au bureau national à temps-partiel en septembre 2013.
- Kim sera la registraire de S-CCC et elle va également travailler sur d'autres initiatives.

Proposition: Accueillir Kim Hollihan à sa nouvelle position et au bureau national.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Deborah Wood Salter.
ADOPTÉE.**

Impact Communications

- Conformément à la décision du CA de financer un projet de communications, l'ACCP a embauché Impact Communications afin qu'elle mène une étude sur les stratégies et les outils de communication de l'Association.
- Les recommandations ont été reçues par l'ACCP :
- Impact entreprendra au cours des mois à venir les mesures concrètes figurant dans son rapport. Parmi ces mesures, citons :
 - Les communications sur une base mensuelle.
 - Faire le suivi des nouvelles en lien avec la santé mentale, rédiger des communiqués de presse et formuler des recommandations sur les activités de communication.
 - L'une des premières mesures consistera à mener un sondage auprès des députés afin de déterminer leur degré de connaissance de l'ACCP, du counseling et de la psychothérapie.
- Les honoraires fixes mensuels seront de 2 500 \$, somme qui est compatible avec le budget approuvé du CA.
- L'une ou l'autre partie à cette entente peut y mettre fin en tout temps.

5. American Counseling Association (ACA)

- En 2016, l'ACA présentera leur congrès annuel à Montréal.
- En 2006, l'ACCP a établi un partenariat avec l'ACA lors de leur congrès de 2006 à Montréal.
- L'ACCP n'établira pas de partenariat avec l'ACAC en 2016.
- Lorna Martin a écrit une lettre au président de l'ACA, Brad Erford, en notant qu'il pourrait avoir de la confusion par rapport à ce congrès.
- Les membres de l'ACCP pourraient supposer que le congrès de 2016 est un partenariat similaire à celui de 2006.
- Il est donc important que la publicité du congrès soit claire sur ce fait.
- David Kaplan (directeur exécutif supérieur de l'ACA), Richard Yep (Directeur exécutif de l'ACA) et le président-élu de l'ACA ont été mis en copie de cette lettre.

6. Accréditation des agences

- Le Conseil avait déjà reçu un guide du projet pilote sur l'accréditation des agences, un plan d'affaires pour l'accréditation des agences et a discuté abondamment des politiques y ayant trait. Par suite d'une demande formulée par le Conseil à sa réunion de novembre 2012 concernant une rubrique d'évaluation applicable aux agences en quête d'une accréditation, Lorna Martin

communiqua avec la BACP (The British Association of Counselling and Psychotherapy) afin de déterminer si celle-ci disposait ou non d'une telle rubrique.

- Dans la foulée de cette communication, une rubrique canadienne fut élaborée. Elle est de nature évolutive, prenant en compte l'appui aux agences qui travaillent en vue d'obtenir une accréditation.
- Le document préliminaire confidentiel a été envoyé au Conseil dans un document distinct.
- Lors de la réunion du CA du 13 décembre 2012, le projet fut approuvé en principe en vertu de la résolution suivante.

***Résolution** : Approuver en principe le projet d'accréditation des agences.*

Proposée par Blythe Shepard. Appuyée par George Dunne.

ADOPTÉE

- Le Comité de direction s'est réuni le 12 avril 2013 et adopta une résolution recommandant que ce programme pilote soit maintenant officiellement approuvé.
- Une fois le projet officiellement approuvé par le CA, la prochaine étape consistera à faire établir les procédures et les ressources du programme par le Siègne social.
- Il a été suggéré que les participants du projet pilote reçoivent un coût réduit comme avantage.
- Il a aussi été suggéré qu'un avocat revoie le projet.

Résolution : Approuver le projet pilote d'accréditation des agences.

Proposée par Beth Robinson. Appuyée par George Dunne.

ADOPTÉE

7. Propositions concernant la certification

- En novembre 2012 s'est tenue une réunion extraordinaire portant sur la certification afin de discuter des modifications possibles aux politiques et procédures relatives au titre de CCC.
- Le Conseil a déjà approuvé deux des résolutions issues de cette réunion. Les résolutions suivantes concernent les autres recommandations formulées lors de cette réunion.
- Le Comité de direction a passé en revue ces résolutions et recommande leur approbation.

C.C.C. En cours de qualification (C.C.C.-Q)

Justification : Dans le cadre des exigences actuelles, les candidats qui satisfont à toutes les exigences de certification, mais qui ne possèdent pas le nombre requis d'heures de stage ou d'expérience de travail, peuvent tout de même se qualifier pour le titre de C.C.C. à condition : (a) de posséder un minimum requis d'expérience de pratique directe et (b) d'accumuler une quantité et un type précis de supervision supplémentaire ou d'heures de pratique supervisée. Cependant, pendant que les candidats complètent les heures additionnelles, ils ne sont pas admissibles à l'assurance responsabilité par l'intermédiaire de l'ACCP. En offrant un titre en cours de qualification et l'accès à l'assurance responsabilité, l'ACCP indique sa reconnaissance d'une partie de leur formation et les incite à compléter la formation supplémentaire requise pour satisfaire aux normes associées au titre de CCC. Le fournisseur

d'assurance responsabilité de l'ACCP, Marsh Canada, est d'accord pour fournir la couverture à ces candidats.

Date d'entrée en vigueur : Le titre de C.C.C.-en cours de qualification et l'accès à l'assurance responsabilité entreront en vigueur le 1er septembre 2013.

Résolution : À compter du 1er septembre 2013, les candidats n'ayant pas accumulé suffisamment d'heures de contact client ou d'expérience de travail, mais qui se qualifient pour compléter une supervision supplémentaire ou des heures de pratique supervisée (en vertu du parcours de mise en candidature) leur permettant ainsi de satisfaire aux exigences de certification, auront droit au titre de « C.C.C. (en cours de qualification) » (« C.C.C.-Q ») pour une période d'un an, à compter de la date d'évaluation par le Registraire. Les membres ayant ce titre seront admissibles à l'assurance responsabilité.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée St. Amand-Doepker.
ADOPTÉE**

Counseling conjugal et familial : Secteur des cours à option

Justification : Les secteurs des cours à option ne comportent pas de secteur consacré au counseling conjugal et familial. Pour le moment, un cours en counseling conjugal et familial est offert dans le cadre du « Counseling de groupe ». Or, non seulement y a-t-il lieu de faire la distinction entre les fondements théoriques du counseling de groupe et ceux du counseling conjugal et familial, mais on ne peut appliquer qu'un maximum de deux cours à chaque secteur de cours, de sorte que certains candidats ayant choisi des cours à option tant en counseling de groupe qu'en counseling conjugal et familial peuvent éprouver des difficultés à s'adapter aux secteurs des cours à option.

Voici les sources utilisées pour la description : Université de Guelph, site web du M.A. Marriage and Family Therapy Program, Université de Colombie-Britannique CNPS 544 et 545 Family Counselling I et II et Université Acadia EDUC 5233 Counselling Families.

Date d'entrée en vigueur : Le 1er septembre 2013

Résolution : À compter du 1er septembre 2013, inclure un secteur de cours à option en counseling conjugal et familial comportant la description de cours type suivante : « Les fondements philosophiques et historiques de la thérapie familiale, par l'examen des postulats de base des divers cadres théoriques en matière de thérapie conjugale et familiale. On s'attardera au mode d'intervention et aux enjeux professionnels lors du travail sur des systèmes conjugaux et familiaux dans divers contextes.

**Proposée par George Dunne. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE**

8. Résultats du recrutement aux postes de président et de membres des comités de déontologie et de certification

- Un appel de candidatures bénévoles fut lancé afin de pourvoir des postes aux comités de déontologie et de certification.

- En vertu des processus établis au sein de leurs comités, les titulaires actuels des présidences à la Certification et à la Déontologie ont terminé leur démarche de recrutement.
- Les comités et présidences à la Certification et à la Déontologie ont désigné et approuvé un nouveau président au Comité de certification et à la Division des plaintes du Comité de déontologie.
- Cristelle Audet demeurera la présidente du département des questions du Comité de déontologie.

Division des plaintes – Présidence du Comité de déontologie - Simon Nuttgens

- 2004: A terminé un doctorat en Psychologie du counseling à l'Université d'Alberta, faculté de psychopédagogie. Titre de thèse : The Life Stories of Aboriginal Children Raised in Non-Aboriginal Families.
- 1997: A terminé une maîtrise (M. Éd.) en Psychologie du counseling à l'Université d'Alberta, faculté de psychopédagogie. Titre du mémoire : A Narrative Study of Bereavement Among Survivors of Suicide.
- A terminé un baccalauréat (avec distinction) en Psychologie à l'Université de Victoria.
- Titres de postes et rôles : Coordonnateur de recherche, formateur d'instructeurs, président du Conseil d'éthique de la recherche au Graduate Centre for Applied Psychology, président du Conseil d'éthique de la recherche de l'Université Athabasca.
- Principaux domaines d'intérêt pour la recherche : déontologie, approches postmodernes au counseling, théorie du counseling et santé mentale chez les autochtones. Actuellement, il met surtout l'accent sur son intérêt pour la déontologie. Il a récemment rempli une demande de subvention auprès des Instituts de recherche en santé du Canada portant sur le processus de prise de décisions éthiques chez les psychologues canadiens.

Résolution : De nommer Simon Nuttgens à la présidence de la Division des plaintes du Comité de déontologie.

Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Marie Cardinal-Picard.

ADOPTÉE

2 ABSTENTIONS

Présidence du Comité de certification - David Smith

- Currently a professor at the University of Ottawa.
- 1998 : Doctorat en Psychologie du counseling, faculté de psychopédagogie et de psychologie du counseling de l'Université McGill
- 1991 : Maîtrise (M. Éd.) en Psychologie du counseling, faculté de psychopédagogie et de psychologie du counseling de l'Université McGill
- 1988 : Baccalauréat, faculté de Psychologie, Saint Francis Xavier University.
- Domaines d'intérêt pour la recherche : Climat scolaire (Counseling), counseling (counseling), intimidation et victimisation (counseling), programme de prévention de l'intimidation dans les écoles (counseling)
- Président élu de l'ACCP 2013-2015

Résolution : De nommer David Smith à la présidence du Comité de certification.

Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Beatrice St. Amand-Deopker.

9. Rappels

- Lorna Martin a remercié les membres du Conseil pour leur travail et leur dévouement envers l'ACCP.
- Elle les a remercié pour leur support et leurs a souhaité le meilleur pour ce qui est à venir.

10. Prochaine réunion

- Il s'agit de la réunion finale du Conseil 2011-2013.

11. Clôture de la réunion

Résolution : Clôturer la réunion.

Proposée par Deborah Wood Salter. Appuyée par Beth Robinson
ADOPTÉE

Présidente

Date

RÉSUMÉ DES RÉOLUTIONS

Résolution : Adopter l'ordre du jour tel que proposé.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Marie Cardinal-Picard.
ADOPTÉE.**

Résolution : Adopter le procès-verbal de la réunion du 21 février 2013, qui rend compte fidèlement des discussions et des décisions du Conseil.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Miriam Duff.
ADOPTÉE.**

Proposition: Accueillir Kim Hollihan à sa nouvelle position et au bureau national.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Deborah Wood Salter.
ADOPTÉE.**

Résolution : Approuver le projet pilote d'accréditation des agences.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par George Dunne.
ADOPTÉE**

Résolution : À compter du 1er septembre 2013, les candidats n'ayant pas accumulé suffisamment d'heures de contact client ou d'expérience de travail, mais qui se qualifient pour compléter une supervision supplémentaire ou des heures de pratique supervisée (en vertu du parcours de mise en candidature) leur permettant ainsi de satisfaire aux exigences de certification, auront droit au titre de « C.C.C. (en cours de qualification) » (« C.C.C.-Q ») pour une période d'un an, à compter de la date d'évaluation par le Registraire. Les membres ayant ce titre seront admissibles à l'assurance responsabilité.

**Proposée par Miriam Duff. Appuyée St. Amand-Doepker.
ADOPTÉE**

Résolution : À compter du 1er septembre 2013, inclure un secteur de cours à option en counseling conjugal et familial comportant la description de cours type suivante : « Les fondements philosophiques et historiques de la thérapie familiale, par l'examen des postulats de base des divers cadres théoriques en matière de thérapie conjugale et familiale. On s'attardera au mode d'intervention et aux enjeux professionnels lors du travail sur des systèmes conjugaux et familiaux dans divers contextes.

**Proposée par George Dunne. Appuyée par Michel Lefebvre.
ADOPTÉE**

Résolution : De nommer Simon Nuttgens à la présidence de la Division des plaintes du Comité de déontologie.

**Proposée par Erin Crossland. Appuyée par Marie Cardinal-Picard.
ADOPTÉE
2 ABSTENTIONS**

Résolution : De nommer David Smith à la présidence du Comité de certification.

**Proposée par Beth Robinson. Appuyée par Beatrice St. Amand-Deopker.
ADOPTÉE**

Résolution : Clôturer la réunion.

**Proposée par Deborah Wood Salter. Appuyée par Beth Robinson
ADOPTÉE**

Résumé des mesures à prendre